

**Organisations : rejoignez le Conseil de développement de la métropole de Rennes**

Nous serions ravis de vous compter parmi les membres du Conseil de développement de la métropole de Rennes pour le mandat 2025-2029. Merci de bien vouloir renseigner le formulaire ci-dessous dédié aux organisations (entreprises, associations, syndicats, fédérations...).

**Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars 2025**

**Conditions de candidature :**

**Conditions de candidature pour rejoindre le Conseil de développement**

L’assemblée plénière du Conseil de développement de la métropole de Rennes (Codev) sera installée en mai 2025 pour 4 ans (mandat 2025-2029).

Dans le but d'atteindre une assemblée d'une centaine d'organisations et d'une vingtaine de citoyennes et citoyens volontaires, le Codev lance un appel à candidature du 3 au 31 mars 2025, afin de constituer une assemblée plénière la plus diversifiée possible (champs thématiques, tailles d'organisations, diversité territoriale des membres, profils des référents).

L'assemblée plénière devant être une assemblée à parité et inter-générationnelle, les critères de genre et de génération des référent·e·s proposé.e.s sont pris en compte. [Cadre de la loi Engagement et proximité (loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l’engagement dans la vie locale et à la proximité de l’action publique)].

**Modalités de candidature**

L'organisation qui candidate doit exercer ses activités sur l’ensemble ou l'une des 43 communes de la métropole de Rennes. Elle propose pour le Conseil de développement un·e référent·e, ou si possible deux référent·e·s.

Dans le cas de deux référent·e·s mandaté·e·s\*, merci de faire une désignation à parité dans la mesure du possible.

*\*Attention, il ne s’agit pas d’un système titulaire/suppléant. Les deux référent·e·s sont invité·e·s à contribuer autant l’un·e que l’autre au sein du Codev. Il s’agit de jouer les complémentarités de profils, d’expertises et également d’assurer une meilleure disponibilité bénévole.*

**Critères pour être référent·e**

Chaque référent·e :

* est, si possible, impliqué·e dans la gouvernance de sa structure ;
* a la motivation et la disponibilité pour participer aux séances plénières (3 ou 4 par an) et contribuer aux projets du Codev en participant a minima à un groupe de travail ;
* n'a pas de mandat d'élu·e sur la métropole de Rennes, ou d'élu·e départemental·e ou régional·e ;
* adhère à l'esprit de la charte d’engagement du Conseil de développement téléchargeable ici : <https://www.codev-metropolerennes.bzh/notre-collectif/rejoignez-nous/> ;
* fait le lien entre son organisation et le Conseil de développement.

NB : Il est possible par ailleurs de mobiliser d'autres personnes-ressources de l'organisation, de façon ponctuelle selon les travaux thématiques.

**Sélection des candidatures**

Les candidatures seront examinées par une commission ad-hoc, composée de bénévoles du Codev. Elle veillera à ce que l'assemblée plénière et le Bureau soient les plus diversifiés possibles. La décision de la commission vous sera transmise à l'issue de l'appel à candidatures.

**Comment candidater**

Remplir le questionnaire ci-après, identique à celui que vous pouvez trouver en ligne. **Une fois toutes les réponses réunies concernant la candidature de votre organisation, nous vous invitons à** [**nous l’adresser de préférence en enregistrant vos réponses en ligne dans le formulaire dédié**](https://framaforms.org/organisations-rejoignez-le-conseil-de-developpement-de-la-metropole-de-rennes-1738856228), ou à défaut par email ou voie postale (précisions à la fin du document).

**Organisation**

**Candidature à l'assemblée plénière du Conseil de développement**

L'assemblée plénière constitue le "réseau" actif permanent du conseil de développement (culture partagée, contributions régulières aux sollicitations de Rennes Métropole, et émergence des auto-saisines…). Elle se réunit 3 à 4 fois par an.

|  |
| --- |
| **Charte d'engagement \***🞎 Nous avons pris connaissance des conditions de candidature et des critères de sélection des membres de la future assemblée plénière du Conseil de développement de la métropole de Rennes et nous les acceptons. En cochant cette case, nous signons notre engagement à respecter la charte d'engagements du Conseil de développement si notre candidature est validée. Charte d'engagements téléchargeable ici : <https://www.codev-metropolerennes.bzh/notre-collectif/rejoignez-nous/> |
| Nom de l’organisation :  |  |
| Objet :  |  |
| Statut  |  |
| Adresse  |  |
| Commune |  |
| Téléphone |  |
| Email |  |
| Site internet  |  |
| Nombre de salariés |  |
| Nombre d'adhérents *(le cas échéant )* |  |
| Descriptif en quelques lignes de vos missions et activités principales |  |
| Vos thématiques principales d'intervention*Prioriser et classer deux thématiques maximum sur lesquelles votre organisation intervient (ex : 1 : économique, 2 : environnemental)* | * Economique
* Social
* Scientifique
 | * Culturel
* Environnemental
* Educatif
 |
| Mots-clés *Indiquer trois mots-clés reflétant au mieux votre activité (ex : agriculture, numérique, industrie, enseignement, recherche, santé, jeunesse, solidarité, commerce…)* |  |

**Afin de faciliter les échanges entre votre organisation et le Conseil de développement, merci de nous communiquer les coordonnées d'un contact technique au sein votre organisation.**

*(Secrétariat de direction, coordinateur, chargé de mission…)*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du contact technique |  |
| Prénom du contact technique |  |
| Fonction |  |
| Téléphone |  |
| E-mail contact technique |  |

**Référent·e 1**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom  |  |
| Prénom  |  |
| Vous êtes  |  |
| Année / Mois de Naissance  |  |
| Profession |  |
| Téléphone |  |
| Email  |  |
| Qualité dans l'organisation  |  |
| Adresse postale  |  |
| Commune de résidence  |  |
| Vos motivations pour participer aux travaux du Conseil de développement  |  |
| 🞎 En cochant cette case, je signe et m'engage à respecter l’esprit de la Charte d'engagements du Codev téléchargeable ici : <https://www.codev-metropolerennes.bzh/notre-collectif/rejoignez-nous/> |
| 🞎 Si ma candidature est retenue, j'accepte que le nom de l'organisation, mon nom et mon prénom puissent être communiqués sur les différents supports de communication du Conseil de développement. Le reste des informations recueillies resteront strictement confidentielles dans le cadre exclusif du Conseil de développement. Les données recueillies ne seront en aucun cas cédées. Elles ne seront pas exploitées de manière individuelle. (Cochez la case)  |
| 🞎 Si ma candidature est retenue, j’autorise le Conseil de développement de la métropole de Rennes à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements et réunions qu’il organise, ainsi qu'à utiliser et diffuser mon image dans le cadre spécifique de ses activités. (Cochez la case) |

**Candidature au Bureau**

|  |  |
| --- | --- |
| Seriez-vous intéressé.e pour candidater au Bureau du Conseil de développement ?*Le Bureau du Conseil de développement de la métropole de Rennes est l'instance de gouvernance du Conseil de développement. Il est composé d'une douzaine de personnes reflétant la diversité de l'assemblée plénière. Il se réunit environ 6 à 8 fois par an.* *Les membres du Bureau s'engagent à participer à la grande majorité des réunions de Bureau.* | * Oui
* Non
 |

**Référent·e 2**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom  |  |
| Prénom  |  |
| Vous êtes  |  |
| Année / Mois de Naissance  |  |
| Profession |  |
| Téléphone |  |
| Email  |  |
| Qualité dans l'organisation  |  |
| Adresse postale  |  |
| Commune de résidence  |  |
| Vos motivations pour participer aux travaux du Conseil de développement  |  |
| 🞎 En cochant cette case, je signe et m'engage à respecter l’esprit de la Charte d'engagements du Codev téléchargeable ici : <https://www.codev-metropolerennes.bzh/notre-collectif/rejoignez-nous/> |
| 🞎 Si ma candidature est retenue, j'accepte que le nom de l'organisation, mon nom et mon prénom puissent être communiqués sur les différents supports de communication du Conseil de développement. Le reste des informations recueillies resteront strictement confidentielles dans le cadre exclusif du Conseil de développement. Les données recueillies ne seront en aucun cas cédées. Elles ne seront pas exploitées de manière individuelle. (Cochez la case)  |
| 🞎 Si ma candidature est retenue, j’autorise le Conseil de développement de la métropole de Rennes à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements et réunions qu’il organise, ainsi qu'à utiliser et diffuser mon image dans le cadre spécifique de ses activités. (Cochez la case) |

**Candidature au Bureau**

|  |  |
| --- | --- |
| Seriez-vous intéressé.e pour candidater au Bureau du Conseil de développement ?*Le Bureau du Conseil de développement de la métropole de Rennes est l'instance de gouvernance du Conseil de développement. Il est composé d'une douzaine de personnes reflétant la diversité de l'assemblée plénière. Il se réunit environ 6 à 8 fois par an.* *Les membres du Bureau s'engagent à participer à la grande majorité des réunions de Bureau.* | * Oui
* Non
 |

**Questions – remarques ?**

Avez-vous des questions / remarques à nous faire parvenir ?

|  |
| --- |
|  |

**Envoi du formulaire de candidature**

Une fois que votre dossier de candidature est complété, enregistrez-le sur votre poste**,** puis adressez-le au Conseil de développement de la métropole de Rennes, soit :

* **de préférence en enregistrant vos réponses en ligne** dans le [formulaire « organisations » dédié](https://framaforms.org/organisations-rejoignez-le-conseil-de-developpement-de-la-metropole-de-rennes-1738856228),
* par email à :candidature@codev-metropolerennes.bzh
* par courrier à :

Conseil de développement de la métropole de Rennes

Audiar

3 rue Geneviève de Gaulle–Anthonioz – CS 40716

35207 Rennes cedex 2

**Pour plus d’informations, contacter**

Gaëlle CHAPON, directrice du Conseil de développement

candidature@codev-metropolerennes.bzh - Tél : 02.99.01.85.16

*Données personnelles*

*Les données collectées par le biais de ce formulaire sont traitées par le Conseil de développement de la métropole de Rennes pour constituer une assemblée plénière diversifiée. Ces données sont conservées pour la durée du mandat des membres du Conseil. Les données collectées sur la base de votre consentement ne feront l’objet d’aucune cession à des tiers. Nous nous engageons également à ne pas exploiter les données de manière individuelle.*

*Nous vous informons que les données listées ci-après pourront être communiquées sur nos différents supports de communication : nom de l'organisation, descriptif, logo, site internet, nom et prénom des référent.e.s.*

*Le reste des informations recueillies resteront strictement confidentielles dans le cadre exclusif du Conseil de développement.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des données qui vous concernent, veuillez-vous adresser par mail à* *contact@codev-metropolerennes.bzh**.*